# Association de chasse maritime de Calais

## saison 0 marquer d'une pierre blanche

L'Association de chasse maritime de Calais (ACMC) a tenu son assemblée générale au complexe municipal des sports et des loisirs de Marck. Plus de trois cents personnes sur les mille adhérents avaient fait le déplacement pour y assister. Parmi les personnalités présence de Gilles Cocquempot, le député de la 7e circonscription, Willy Schraen, le nouveau président de la Fédération des chasseurs du Pas-de-Calais, et Jean-Michel Taccoen, le premier vice-président et président exécutif.

#### perdu les limicoles » « Nous avons

La parole a été donnée en premier à Roger Catez, le secrétaire de l'association. Dans son discours introductif, il a tenu à dire que la saison de chasse était à marquer d'une pierre blanche. « Elle a été très chargée, tant au niveau de notre fédération, a-t-il dit, grâce à un changement sans précédent avec le départ d'une personne dont je tairai le nom (Ndlr : Philippe Bettig, le président de la Fédération des chasseurs du Pas-de-Calais). Je tiens à féliciter le président Dominique Gavelle et les administrateurs de l'association pour le travail accompli. »

Dominique Gavelle a ensuite

«Les grandes lignes pour moi, débutent en janvier 2010, avec la perte des limicoles. Il s'agit de petits échassiers comme les échasses, les avocettes ou les bécassines. Le conseil d'Etat nous avait donné raison et dans un obscur échange entre la Fédération des associations de la faune sauvage de l'Union européenne (Face), l'Association nationale des chasseurs de gibier d'eau, en échange des oies, nous avons donné les limicoles. Cette décision est lamentable et couronne l'incompétence des ces personnes et de ces instances. » rapport moral et le rapport d'activités de l'Association de chasse maritime de Calais : «Les grandes lignes pour moi,

### des treize huttes Retour sur l'inauguration

Le président de l'Association de chasse maritime de Calais est revenu sur l'inauguration des treize huttes de chasse sur les territoires de Calais et de Marck, en juin 2010. Quatrevingts chasseurs ont pu réintégrer l'association. « Nous avons été très heureux de les accueillir, car ces gens-là, ne chassaient plus depuis qu'ils avaient perdu leurs huttes. Cette première saison peut être riche d'enseignements

de Dominique Gavelle

La colère

étant donné la belle migration que nous avons eue. Il reste à végétaliser au maximum afin que cet endroit se marie au mieux avec la nature. »

Dominique Gavelle est revenu également sur l'ouverture de la chasse le 7 août et les premières nuits dans ces treize huttes. En septembre, c'était l'ouverture générale avec la présence de nombreux lapins. Il en a profité pour faire une parenthèse sur le vaccin contre la myxomatose et la maladie virale hémorragique. Différents présidents de fédérations de chasseurs étaient présents.

1

En novembre 2010, l'Associa-tion de chasse maritime de Ca-lais a participé à la première commission migratoire mise en place par la Fédération des chasseurs. Dominique Gavelle a énoncé le compte-rendu de cette réunion. Il a rappelé également les termes de la motion de l'Union nationale des chasseurs des oiseaux migrateurs dont fait partie son association (voir ci-dessous).

Cette motion a été présentée en juin lors de la dernière réunion des Fédérations côtières. Seuls les présidents des fédérations de chasseurs du Pas-de-Calais, du Nord et de la Corse du sud l'ont signé à ce jour, ce que déplore Dominique Gavelle: « Je vomis et je hais les traîtres de la chasse française », a-t-il martelé. Cette phrase, il l'a répétée lors des états généraux de la chasse, en visant les différents présidents de chasseurs qui ont sou-

Dominique Gavelle est le président de l'Association de chasse maritime de Calais.

haité ne pas signer cette motion. La commission migratoire a permis de limiter un quota de vingt-cinq canards à ne pas dépasser entre la tombée de la nuit et le lever du jour dans le secteur des huttes. Ce chiffre satisfait pleinement Dominique Gavelle car ce quota est rarement atteint.



cent cinquante chasseurs étaient présents.

D'appliquer la convention de Berne et l'accord permettant la pratique raisonnable des chasses traditionnelles et de retour, de faire respecter la réglementation relative au droit de propriété en France, remise en cause par la directive 92/43 CEE dite "Natura 2000",

De faire face à une réglementation trop restrictive de la chasse française du gibier d'eau et des oiseaux de passage imposée par l'Europe, nonconforme à une gestion réaliste des

Pétition de l'Union nationale des associations de chasseurs d'oiseaux migrateurs (Unacom)

D'appliquer la convention de Berne et l'accord permettant la pratique raison nable des chasses traditionnelles et de retour, de faire respecter la réglementation relative au droit de propriété en France, remise en cause par la directive 92/43 CEE dite "Natura 2000",

De faire face à une réglementation trop restrictive de la chasse française du gibier d'eau et des oiseaux de passege imposée par l'Europe, nonconforme à une gestion réaliste des des oiseaux de passege imposée par l'Europe, nonconforme à une gestion réaliste des des oiseaux de passege imposée par l'Europe, nonconforme à une gestion réaliste des des oiseaux de passege imposée par l'Europe, nonconforme à une gestion réaliste des des oiseaux de passege imposée par l'Europe, nonconforme à une gestion réaliste des des oiseaux de passege imposée par l'Europe, nonconforme à une gestion réaliste des des oiseaux de passege imposée par l'Europe, nonconforme à une gestion des des oiseaux de passege imposée par l'Europe, nonconforme à une gestion réaliste des des oiseaux de passege imposée par l'Europe, nonconforme à une gestion des des ocords internation ux et du conventions et de conventions et de conventions et de conventions et de conventions et accords internation naux.

D'ouvrir la chasse du gibier d'eau à février, de supprim tions et Accords internation naux.

D'ouvrir la chasse du gibier d'eau à février, de supprim tonne même date, tant sur le domaine public maritime que sur les marais de l'intérieur, comme cela est déjà d'application sur une partie de notre territoire, de remeture de conventions et accords internation naux.

D'ouvrir la chasse du gibier d'eau à d'oiseaux le néces d'intérieur, comme cela est déjà d'application sur une partie de notre territoire, de remeture de meme même date, tant sur le domaine public maritime que sur les marais de l'intérieur, comme cela est déjà d'application sur une partie de notre territoire, de remeture de mouvre l'ouverture

félicité

de la

reconstruction

des huttes

de février sur tout le territoire Fran-çais, la fermeture des limicoles à la fin février, de supprimer les moratoires injustifiés et de mettre en œuvre des études scientifiques par des structu-res neutres, sur l'état des populations d'oiseaux le nécessitant, de suppri-mer la réglementation pour le ba-guage des appelants due à la grippe H5N1, enfin, d'utiliser le plomb nic-kelé dans les zones humides comme cela se pratique dans d'autres pays de l'Union européenne.